

L'Approche Territoriale Intégrée

PAR et POUR les communautés

Document adopté en 2013



Préambule

L'amélioration des conditions de vie de la population est au cœur des interventions de plusieurs mouvements sociaux montréalais. Ces conditions de vie sont influencées par de multiples décisions et interventions prises à divers niveaux, tant au national qu'au palier local. Des mouvements citoyens nationaux, régionaux et locaux interviennent à l'échelle nationale afin de promouvoir la justice sociale et les bienfaits d'un filet de sécurité sociale adéquat. Les communautés des quartiers montréalais se sont également investies, depuis plus de cinquante ans, dans des actions locales en raison de la proximité de certains enjeux qui touchent directement leurs conditions de vie et leur environnement immédiat.

Ces communautés se sont dotées, au fil des ans, de tables de concertation en développement social afin de se donner collectivement une emprise sur ces enjeux : les Tables de quartier. Qu'elles soient issues de comités de citoyens ou nées dans la mouvance « Villes et villages en santé », les Tables de quartier contribuent au développement de leur milieu depuis des décennies. Préoccupées par la qualité de vie des communautés locales, les Tables de quartier mobilisent le milieu avec l'objectif d'améliorer les conditions de vie des populations, en particulier celles qui sont les plus défavorisées, ainsi que leur cadre de vie. Pour ce faire, les Tables de quartier s'investissent dans des actions à portée locale mais aussi à portée nationale (par exemple sur les questions de logement social, d'éducation, de santé ou de soutien au revenu).

Avant même que l'appellation « Approche Territoriale Intégrée » (ATI) ne devienne populaire, les Tables de quartier ont fait le pari que le travail concerté sur les problématiques sociales des collectivités était une approche gagnante. Elles ont également choisi, à des degrés divers et selon les particularités locales, de travailler avec le plus de partenaires possible avec l'objectif d'obtenir des gains significatifs. Historiquement, les organismes communautaires ont joué un rôle central dans cette

mobilisation locale en ayant recours à diverses stratégies de lutte contre la pauvreté. D'autres acteurs ont aussi joué un rôle clé dans le développement des milieux, pensons seulement aux organisateurs communautaires de CSSS (ou de CLSC) qui ont apporté leur soutien aux Tables. Évoquons également les rapports avec les élus qui, même en s'avérant parfois conflictuels, sont essentiels au dénouement ou à l'avancement de certains dossiers.

Avec l'expérience terrain, les Tables de quartier ont eu l'occasion de définir les grandes lignes d'une approche basée sur une vision globale du quartier, prenant en compte toutes les composantes de la vie dans le développement social local. Tout comme les organismes communautaires nous rappellent à juste titre la nécessité d'une approche globale, puisque nous ne pouvons découper en tranches la réalité quotidienne des personnes, les Tables de quartier tiennent compte de tous les éléments qui influencent les conditions de vie de leur communauté.

Bref, selon nous, le travail des Tables de quartier, c'est l'ATI avant la lettre. Si nous présentons publiquement aujourd'hui cette déclaration de la CMTQ sur l'ATI, c'est afin de donner notre définition, de clarifier certaines interprétations de notre travail mais, surtout, pour indiquer que le réseau des Tables de quartier se reconnaît dans cette approche particulière, bien que ces mêmes Tables aient plusieurs autres cordes à leur arc pour lutter contre la pauvreté.

L'ATI dans les Tables de quartier membres de la CMTQ n'est pas un remède miracle qui guérira tous les maux de la société. Ce n'est pas non plus la nouvelle marque de commerce des Tables de quartier. Il s'agit simplement d'une démarche, d'une méthode d'intervention qui fait ses preuves au sein même de notre réseau.

« Les Tables de quartier et l'ATI : des voies et des voix multiples! »

L'Approche Territoriale Intégrée selon la CMTQ

L'ATI est une façon d'intervenir afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant sur un territoire mais aussi afin d'améliorer durablement toutes les composantes de ce même territoire. Pour ce faire, les collectivités locales ont développé différentes stratégies afin de se prendre en main et d'agir sur le développement de leur milieu. Bien que chaque quartier y donne sa propre couleur, voici, pour la CMTQ, les principaux éléments qui définissent l'ATI.



Approche...

Il s'agit d'une façon d'intervenir.
Axée sur la participation citoyenne.
Qui privilégie le collectif à l'individuel.
Avec l'objectif d'améliorer les conditions et le cadre de vie des populations.

Territoriale...

Sur une portion d'un territoire donné.
Qui ne correspond pas à un découpage administratif.
Déterminé par l'histoire, la sociologie, la culture du milieu.
Qui se concrétise autour du sentiment d'appartenance à ce territoire.
À Montréal, on réfère au quartier mais c'est parfois une ancienne ville de banlieue.

Intégrée...

Prend en compte les dimensions sociales, environnementales, culturelles et économiques.
Selon une vision globale d'intervention, comprenant toutes ces dimensions.
Qui privilégie donc l'intersectoriel au sectoriel.
À partir d'une vision concertée de la situation et des priorités d'action retenues.

Quelques principes essentiels qui balisent l'ATI

Une approche qui n'est pas un programme

- L'ATI n'est pas un programme mais bien une démarche.
- Parce que l'ATI a été fortement associée, à Montréal, au développement du programme de soutien aux démarches de Revitalisation Urbaine Intégrée (RUI), les deux appellations ont été mises en symbiose. Il est donc important de se rappeler que l'ATI est une approche, alors que la RUI est un programme qui privilégie l'ATI comme approche.
- On peut fort bien, et c'est le cas dans plusieurs quartiers, travailler selon les principes de l'ATI et ne recevoir aucun financement dans le cadre du programme de RUI.



Une approche qui fonctionne en autant que la démarche est issue du milieu.

- Les chances de succès de l'ATI dans un milieu donné sont compromises si celle-ci est imposée d'en haut. L'approche « top down », trop souvent déployée par les administrations publiques, n'est pas la voie à privilégier. L'ATI ne doit pas non plus être rattachée à des orientations prédéterminées par les élus.
- L'ATI n'est pas là pour servir les pouvoirs publics mais bien les communautés locales. Cela ne signifie pas que les pouvoirs publics ne peuvent pas s'impliquer localement, au contraire, mais dans le cadre consensuel dégagé par le milieu.
- En conséquence, l'ATI se doit d'être issue des communautés locales en fonction de leurs priorités.

Une approche axée sur la participation citoyenne

- L'ATI doit favoriser la participation citoyenne à la vie collective, au choix des priorités et à la concrétisation des actions.
- Une attention particulière doit être accordée aux personnes en situation de pauvreté. L'ATI doit leur permettre d'agir sur les changements souhaités.

Une approche qui privilégie le collectif à l'individuel

- L'ATI s'inscrit dans une perspective de développement du milieu misant sur le potentiel des personnes et des collectivités. L'ATI ne privilégie pas le soutien individuel mais bien un processus collectif qui permettra aux communautés locales de se réapproprier leur développement et de soutenir leur prise en charge de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Une approche qui implique le plus d'acteurs possible du milieu

- L'ATI permet de développer des alliances stratégiques afin d'obtenir des gains quant à l'amélioration des conditions et du cadre de vie.
- L'ATI convie les acteurs du quartier (citoyens, particulièrement ceux en situation de pauvreté, organismes communautaires, institutions, bailleurs de fonds, élus, gens d'affaires) à travailler ensemble et à sortir de leur champ d'intervention traditionnel pour définir et atteindre des objectifs communs.
- La somme des efforts combinés des différents acteurs a un plus grand impact sur certains enjeux que les actions isolées.
- L'approche intersectorielle et multiréseaux, privilégiée par l'ATI, est complémentaire aux approches sectorielles ainsi qu'aux différentes stratégies de lutte contre la pauvreté.

Quelques principes essentiels qui balisent l'ATI

Une approche qui ne nie pas que les acteurs puissent avoir des intérêts divergents

- Bien qu'elle cherche à dégager des pistes consensuelles d'actions afin d'améliorer les conditions de vie du milieu, nous sommes tout à fait conscients que l'ATI n'efface pas les rapports de force qui existent dans une communauté.
- Chacun des acteurs a des intérêts particuliers, parfois conciliables, parfois non.
- Cependant, afin d'assurer la cohérence et le succès dans les choix collectifs et les actions, l'engagement des acteurs dans les processus doit se poursuivre au-delà de la priorisation d'enjeux pour se concrétiser dans la réalisation.

Une approche qui souhaite contrer les effets de la gentrification.

- L'objectif est d'améliorer les conditions et le cadre de vie des citoyens qui habitent le territoire et non pas de les déplacer ailleurs.
- En conséquence, une attention particulière est apportée afin de contrer les possibles effets d'une gentrification qui pourrait survenir suite à l'amélioration du cadre de vie.

Une approche complémentaire aux politiques sociales nationales

- Nous reconnaissons d'emblée que l'ATI seule ne règlera pas tous les problèmes d'un quartier.
- L'ATI n'est pas une démarche qui se substitue aux responsabilités sociales de l'État, elle est plutôt une facette complémentaire de la lutte contre la pauvreté.
- La lutte contre la pauvreté doit se faire à tous les niveaux et, au plan local, l'amélioration des conditions et du cadre de vie des personnes qui y vivent peut assurément avoir un impact important sur la pauvreté.

- Pour que les conditions de vie s'améliorent, il est nécessaire d'avoir des politiques publiques adéquates empreintes de justice sociale : redistribution de la richesse, soutien au revenu des plus défavorisés, logement social, CPE, réseau de santé universel, gratuit et public, etc.
- En ce sens, l'ATI s'inscrit en faveur du maintien et du développement des politiques et des mesures de protection sociale, de services publics universels, accessibles et de qualité.

Une approche qui s'inscrit dans une perspective de développement durable

- L'ATI porte une vision à long terme.
- Elle porte une vision intégrée qui inclut les multiples facettes du développement local (social, économique, environnemental, culturel).
- Et qui vise des changements durables au sein de la communauté.

Un processus qui agit sur le long terme

- Souvent, les territoires ont subi une dévitalisation qui s'est échelonnée sur plusieurs années. Renverser la situation est un défi, d'autant que les ressources demeurent insuffisantes. En conséquence, il est illusoire de s'imaginer que la situation changera drastiquement en très peu de temps.
- De la même façon, la prise en charge de leurs conditions de vie par les populations défavorisées demeure également un long et complexe processus.
- La mobilisation des communautés, de petites victoires en gros changements, est toutefois porteuse d'une culture d'implication citoyenne et de prise en charge collective qui porte les germes du changement social. Sans oublier l'effet multiplicateur au sein de la communauté.

Les Tables de quartier se reconnaissent dans L'ATI

L'objectif général de l'ATI est l'amélioration de la qualité de vie de la population sur un territoire déterminé et plus particulièrement des conditions de vie des personnes les plus défavorisées. L'ATI s'inscrit dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en conviant l'ensemble des acteurs du milieu à un défi plus que stimulant : donner aux populations locales un contrôle sur le développement local. L'ATI est complémentaire aux politiques sociales nationales qui jouent un rôle crucial dans l'amélioration des conditions des populations.

Le constat partagé par les Tables de quartier est que l'ATI, telle que définie dans cette plateforme, correspond à leur travail effectué depuis déjà plusieurs années sur le terrain. Les Tables de quartier font de la concertation, travaillent avec un maximum d'acteurs du milieu, portent une vision globale du quartier, privilégient le travail intersectoriel au travail sectoriel et placent les citoyens au cœur de leurs interventions. L'ATI, nous pouvons l'affirmer, est une caractéristique essentielle de la démarche et des actions des Tables de quartier.

Nous l'avons déjà évoqué en introduction, l'ATI ne relève pas de la pensée magique. Elle est cependant une base d'intervention, que chaque Table adapte à chaque réalité.

L'Approche Territoriale Intégrée : une façon de donner une plus grande impulsion aux actions visant l'amélioration des conditions de vie dans nos quartiers.

